



votre avenir est notre préoccupation !  
donnons-nous les moyens d'y répondre !

Une négociation s'ouvre jusqu'à la fin de l'année dans le groupe Airbus. Son nom de code : **GEPP**

### La GEPP, qu'est-ce que c'est ?

GEPP → Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

La GEPP doit permettre à l'entreprise d'anticiper, à 5 ans, les évolutions des emplois en fonction du contexte économique, de la stratégie business, des évolutions technologiques.  
La GEPP doit permettre au salarié de bénéficier des outils, clés de lecture pour anticiper son propre avenir professionnel.



Aujourd'hui, l'entreprise demande aux salariés d'être acteurs de leur parcours professionnel.

**Aujourd'hui, la CFE-CGC demande à la direction de donner les moyens aux salariés d'y parvenir.**

L'objectif fixé par la CFE-CGC au travers de cet accord s'articule selon plusieurs niveaux :

- ✓ Connaitre et comprendre la stratégie du groupe, de la division, de l'établissement
- ✓ Identifier les métiers de demain et ceux en transformation
- ✓ Définir les compétences nécessaires
- ✓ Adapter les formations aux besoins futurs du business
- ✓ Donner les moyens au salarié de se former, de maintenir son employabilité

La réussite de cet accord sera jugée au regard de :

- ✓ La qualité des informations données aux salariés
- ✓ La mise à disposition des outils nécessaires à se former
- ✓ L'accompagnement accordé au salarié pour comprendre

**Notre accord Intergénérationnel, partie indissociable de la GEPP, arrive à son terme le 31 décembre.**

**La CFE-CGC a interpellé la direction sur la nécessité de proroger notre accord intergénérationnel au-delà de la fin de l'année 2018 sous peine de perdre les bénéfices engendrés par cet accord.**

Vous trouverez en pièce jointe le courrier de notre coordinatrice groupe Françoise VALLIN.

Prochaines réunions : chaque mercredi jusqu'au 12 décembre.

**Donnez u poids à votre syndicat : adhérez à la CFE-CGC**

**POUR VOUS  
AVEC VOUS  
PARTOUT**



Téléchargez votre  
Application

